

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G (Lux) European Inflation Linked Corporate Bond Fund

un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1

Catégorie CI en EUR – Actions de capitalisation n° ISIN LU1582984495

Géré par M&G Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à produire une combinaison de croissance du capital et de revenus équivalents ou supérieurs à l'inflation européenne (telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro calculé par Eurostat) sur toute période de trois ans.

Principal investissement : Au moins 50 % du fonds est investi en obligations de haute qualité liées à l'inflation émises par des sociétés. Le fonds investit directement ou indirectement en obligations liées à l'inflation en combinant des obligations d'État liées à l'inflation avec des instruments dérivés. Au moins 90 % du fonds est investi en euros ou couvert en euros.

Autres investissements : Le fonds peut investir dans d'autres fonds et dans des liquidités ou des actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités.

Utilisation d'instruments dérivés : afin de réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie : Le fonds est conçu pour fournir une protection contre les effets négatifs de l'inflation en ayant une sensibilité faible aux fluctuations des taux d'intérêt. La répartition des investissements entre les émetteurs et les pays constitue également un élément essentiel de la stratégie du fonds.

Indice de référence : Indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro calculé par Eurostat

L'indice de référence est un comparateur à l'aune duquel la performance du fonds peut être mesurée. L'indice a été choisi comme indice de référence du fonds car il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé uniquement pour mesurer la performance du fonds et ne limite pas la construction du portefeuille du fonds.

Le fonds est géré activement. Le gérant de portefeuille jouit d'une liberté totale quant aux investissements à acheter, à conserver ou à vendre pour le fonds.

Pour les catégories d'actions non couvertes et couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Internet de M&G:

- [glossaire](#) des principaux termes,
- le Prospectus, y compris l'objectif et la politique d'investissement du fonds.

Informations supplémentaires

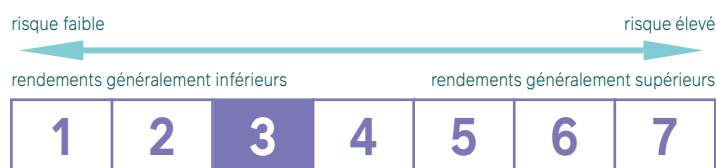
Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Les ordres reçus avant 13 h (heure de Luxembourg) seront traités au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur vos rendements.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



■ L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 3, car sa Valeur nette d'inventaire simulée a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse faibles à moyennes.

- La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

- La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.
- Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.
- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.
- Le fonds est exposé à différentes devises. Des produits dérivés sont utilisés pour minimiser, mais pas toujours éliminer, l'impact des fluctuations de change.
- Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.
- Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.
- Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse www.mandg.fr/documentation

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

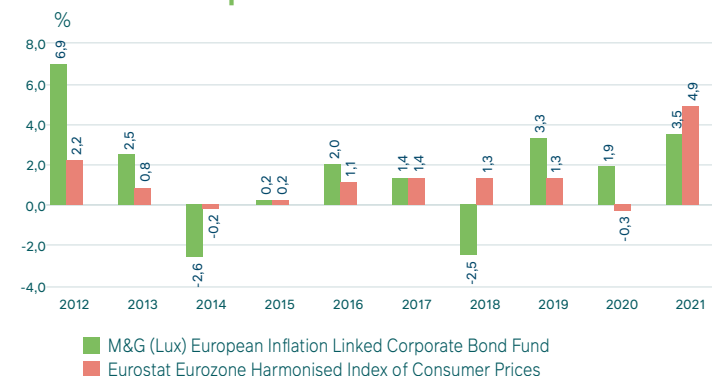
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,25%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,37%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation, car les frais de gestion annuels pour cette catégorie d'actions ont été réduits le 01 janvier 2022. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice donnera le montant exact des frais encourus. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.fr/documentation

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- Le fonds a été lancé le 16 mars 2018 et les actions de capitalisation de Catégorie CI en EUR ont été lancées le 16 mars 2018.
- Le 16 mars 2018 M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund (un OPCVM britannique agréé) a été fusionné dans ce fonds. Les performances passées avant le lancement de ce fonds le 16 janvier 2018 incluent les taxes britanniques et sont basées sur les frais courants au M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund, qui peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux de ce fonds. Elles ne prennent pas en compte les frais d'entrée et de sortie. Le M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund a été lancé le 16 septembre 2010. Le Catégorie C en EUR capitalisation a été lancé le 16 septembre 2010.
- La performance de l'indice de référence est calculée en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez visiter le site www.mandg.fr/documentation où vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire du Prospectus disponible en français. L'Acte constitutif, les derniers Rapports d'investissements et les États financiers annuels ou intermédiaires sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G (Lux) Investment Funds 1. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Les détails relatifs aux transferts sont fournis dans le Prospectus du fonds ou peuvent être obtenus en appelant le Service relations client de M&G au +352 2605 9944.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.fr/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 14 février 2022.